
COVID-19
Ouverture partielle de la piste cyclable La Route des Champs

Marieville, le 23 avril 2020 – La MRC de Rouville a le plaisir d’informer la population locale que son parc régional linéaire La Route des Champs est désormais partiellement ouvert, tout en respectant les mesures préventives en lien avec l’état d’urgence sanitaire actuel.

Consciente que les gens ont besoin de bouger, de prendre l’air et de se changer les idées, la MRC a multiplié les efforts afin de rendre son parcours cyclable accessible et sécuritaire à la population le plus rapidement possible. Au cours des dernières semaines, des travaux d’émondage et de réparation sur le parcours ont été effectués afin de rendre le trajet agréable et sécuritaire pour tous et vous trouverez également, tout au long de la piste, des rappels concernant les mesures préventives en lien avec la COVID-19. Au besoin, d’autres mesures pourraient être mises en place de façon à suivre les directives de la santé publique.

Une ouverture partielle

Durant la pandémie, le mobilier urbain n’est pas accessible et les haltes et les installations sanitaires sont également fermées. Vous pourrez également remarquer que l’accessibilité aux stationnements est bloquée. La piste cyclable est certes un lieu public, mais en temps d’urgence sanitaire, elle est réservée aux citoyens des municipalités concernées et la MRC désire restreindre les possibilités d’utilisateurs en provenance de l’extérieur de la région.

Une cohabitation efficace

Plusieurs usagers se retrouvent sur la piste cyclable : piétons, cyclistes, patineurs à roues alignées, personnes sur des véhicules d’assistance électrique et même de la machinerie agricole ! Une cohabitation efficace et respectueuse des recommandations gouvernementales y est d’une importance primordiale. Le gouvernement a martelé au cours des dernières semaines sur l’importance des consignes émises par la santé publique afin d’éviter les rassemblements et de respecter les directives de distanciation physique. En ce sens, la MRC demande à tous les usagers de La Route des Champs de multiplier les efforts pour garder une distance raisonnable d’au moins 2 mètres entre piétons et/ou cyclistes, de ne pas s’arrêter sur le parcours afin de prévenir l’achalandage et d’éviter les regroupements aux croisements des axes routiers.

« Il faut apprendre à marcher ou rouler autrement car la venue d’un vaccin efficace peut être longue; ces mesures seront donc en vigueur un certain temps encore et demandent de l’adaptation pour tout le monde. Le parc régional est un atout important pour notre région et les gens l’apprécient. Nous faisons appel à chacun de vous pour respecter les consignes, autant sur la piste cyclable, qu’ailleurs sur le territoire », ajoute à cet effet le préfet de la MRC de Rouville, M. Jacques Ladouceur.

D'ailleurs, la MRC rappelle aux utilisateurs de faire preuve de civisme et de respecter la réglementation en vigueur sur La Route des Champs, notamment de ne pas y circuler avec un animal (chien, cheval ou autre), de façon à ne pas nuire à la circulation et à la sécurité des usagers. Aucun véhicule à moteur ne peut rouler sur la piste à l'exception des véhicules à assistance électrique dont le moteur est inférieur à 500 watts (véhicules pour personnes handicapées ou bicyclette à assistance électrique) et les véhicules d'entretien. Toutefois, certains passages sont accordés aux travailleurs agricoles pour traverser sur leurs terres avec leur machinerie. Soyez d'ailleurs vigilants à cet effet, puisque cela laisse parfois des traces de boue qui pourraient gêner votre passage. La prudence demeure de mise!

Une cure de beauté

Cette période de confinement n'empêche pas la MRC de Rouville d'investir dans ses infrastructures pour la saison 2020, comme prévu au Plan de développement du réseau cyclable. En circulant sur la piste, certains usagers verront des travaux en cours. La MRC procède actuellement à l'aménagement des haltes et aires de repos pour des investissements totalisant 200 000 \$. La végétation y sera plus belle et plus abondante, le mobilier urbain sera amélioré, les stationnements réaménagés et vous trouverez désormais des bornes de réparation de vélo accessibles sur le parcours de La Route des Champs. Tout est mis de l'avant pour favoriser notamment l'essor du cyclotourisme, l'attractivité du territoire ainsi que le développement économique de la région. Nous préparons ainsi l'avenir positivement.

Ensemble, poursuivons nos efforts pour faire en sorte de réduire les risques de propagation de la COVID-19 et profitons de notre parcours cyclable intelligemment!

- 30 -

Source :

Geneviève Désautels
Coordonnatrice aux communications
450-460-2127 poste 328
gdesautels@mrcrouville.qc.ca

Information :

Caroline Martel
Conseillère aux activités touristiques
450-460-2127 poste 329
cmartel@mrcrouville.qc.ca